

Cerizay

Des collégiens entrepreneurs

Des élèves de 3^e du collège Clemenceau ont remporté la deuxième place au niveau de l'académie pour leur mini-entreprise « Vos serres-viteurs ».



Les collégiens, chefs d'entreprise, ont réussi à vendre une vingtaine de ces petites serres. Photo DR.

Nous n'allons pas en rester là. C'est sûr nous recommanderons l'année prochaine. » Rémy Pluyaut, principal du collège Georges-Clemenceau de Cerizay, est enthousiaste devant le résultat obtenu par des élèves de 3^e : ils ont participé au dispositif mis en place par l'Éducation nationale consistant « à initier les collégiens à la vie économique et plus particulièrement à la création d'entreprise » et ont remporté la deuxième place au niveau de l'académie.

Les collégiens ont créé, le temps de l'année scolaire, Vos serres-viteurs, aidés de deux professeurs, Dany Grellier et Hélène Pelletier, et en partenariat avec leurs camarades

de la Segpa suivis par Daniel Satony. Ils ont conçu et fabriqué une petite serre qui a tout de même intéressé une vingtaine de clients. « Mais nous avons commis une petite erreur. Le produit était un peu trop compliqué et nos jeunes responsables d'entreprise ont eu moins de temps à consacrer à l'oral », pense le principal. Mais la leçon a été apprise...

Lettres de motivation et entretiens au programme

Dès son lancement, la mini-entreprise les a amenés véritablement à se confronter aux règles du milieu économique. Les candidats ont dû écrire des lettres de motivation,

passer des entretiens, apprendre à gérer un compte bancaire, un portefeuille d'actions. Le travail de chacun était surveillé et le moindre laisser-aller a fait l'objet d'une convocation devant la PDG, Justine Bodin, et les membres du conseil d'administration ! Ils ont appris ce que signifie le mot rentabilité.

« Ce projet leur a permis d'acquérir des clés de lecture pour comprendre le monde économique. C'est une action assez lourde à mener, mais leur motivation a été extraordinaire », ajoute Rémy Pluyaut. Cette initiative prise aussi dans le cadre de l'option « découverte des métiers » en 3^e sera certainement prise en exemple.